

Assemblée générale de la Société des Carabiniers de Lausanne

4 mars 2020 à 20.00 h.

au restaurant du stand de Vernand

En ouvrant la 195^e Assemblée générale ordinaire, la présidente, Hedwig Gautschi, souhaite la bienvenue à la quarantaine de personnes présentes en excusant l'absence de la présidente d'honneur, Marie-Hélène Miauton. Une douzaine d'autres personnes se sont excusées, retenues par la maladie ou leurs obligations professionnelles. Elle rappelle le souvenir de Joël Gaille, décédé en 2019. En fin d'année, l'effectif de la Société s'élevait à 263 membres. La présidente cite le nom des nouveaux membres, dont plusieurs sont présents ce soir.

Après l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2019, les objets statutaires sont traités selon l'ordre du jour approuvé.

Dans son rapport, la présidente constate que la Direction s'est réunie neuf fois durant l'année pour traiter des affaires courantes. Les responsables des différentes disciplines (pistolet 10, 25 et 50 m, fusil 300 m, exercices fédéraux 25 et 300 m, formation pistolet) prennent ensuite la parole à tour de rôle pour relater les faits notables de la saison écoulée, en particulier les excellents résultats réalisés par nos tireurs au pistolet, tant juniors qu'adultes.

La trésorière, Marinette Coupy, présente les résultats comptables de l'exercice 2019. L'exercice boucle avec un bénéfice, dont une bonne partie provient de l'organisation des exercices fédéraux et des cours donnés par l'Ecole de tir pistolet. Il a aussi été possible de réduire certaines charges. Cela a permis de procéder à quelques amortissements et d'alimenter le fonds de formation au pistolet. Ainsi, le bénéfice final s'élève à une centaine de francs.

Après la lecture du rapport de la commission de contrôle des comptes et la présentation du budget 2020, l'Assemblée approuve à l'unanimité tous les rapports présentés.

Tous les membres de la Direction acceptant de se représenter, l'assemblée les réélit par acclamations. Aucun changement de fonctions n'étant prévu, la Direction se présente de la manière suivante: Hedwig Gautschi présidente, Marinette Coupy trésorière, François Barrat directeur des tirs pistolet, Gilbert Friedli directeur des tirs fusil, Pierre Weisenbach secrétaire, Alexandre Medawar responsable des championnats au fusil, Roman Briand responsable des concours au pistolet 25 et 50 m, Michael Witschi responsable des concours au pistolet à 10 m et Yves Logean responsable de la formation au pistolet. Pour l'exercice 2020, la commission de contrôle des comptes sera formée de Bernard Mivelaz, 1^{er} réviseur, Stéphane Cosquer, 2^e réviseur, et Daniel Rota, suppléant.

Les responsables de discipline passent ensuite brièvement en revue les activités sportives prévues durant l'année 2020. Ils relèvent notamment notre participation à la Fête Fédérale de tir de Lucerne et aux manifestations organisées en l'honneur des 175 ans des Scharfschützen et du Centenaire de l'USTL.

Au chapitre Honorariat, la présidente félicite Bernard Mivelaz, déjà membre d'honneur, pour son accession au titre de membre honoraire (30 ans de sociétariat).

Sous les Divers, la Direction propose d'adopter un nouveau modèle de distinctions annuelles. Personne ne s'oppose à ce changement décidé essentiellement pour des raisons économiques.

Après une courte discussion au sujet de l'application de certaines directives découlant de la modification de la loi sur les armes, la présidente peut clôturer la séance à 21.50 h. Elle remercie les participants pour leur présence et leur attention soutenue et souhaite à tous beaucoup de réussite durant la nouvelle saison.

Le compte-rendu exhaustif se trouvera dans la première édition du journal "Le Carabinier".

SCL / GF / 5.3.2020